

Les **PLANGUENOUVELLES**

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE PLANGUENOUAL

N° 227 JANVIER 2022



Chères habitantes, chers habitants,

La situation sanitaire s'est excessivement dégradée en quelques jours et le gouvernement a donc annoncé de nouvelles mesures à appliquer. Au moment de la mise en page de ce 1er numéro de l'année 2022, nous sommes encore et toujours dans une période d'incertitude.

Nous souhaitons tous passer des fêtes de fin d'année dignes de ce nom mais la covid ne l'entend pas de la même manière. Je vous rappelle qu'il est important de respecter les gestes barrières, port du masque, distanciation physique, gel hydroalcoolique, aération de chaque pièce plusieurs fois par jour ...

Heureusement, une très grande partie de notre population est vaccinée, ce qui nous permet de limiter le développement de formes graves de la maladie.

Nous savons que la vaccination et les gestes barrières sont les seuls remparts contre le covid.

Si nous souhaitons retrouver nos moments de convivialité, nos festivités et nos rassemblements, un seul moyen : nous devons nous faire vacciner.

Oui, avec la vaccination nous pouvons avoir quelques effets secondaires, mais sans vaccination les risques peuvent être beaucoup plus graves, voire mortels (90% des personnes en réanimation ne sont pas vaccinées).

Nous ne savons pas non plus en ce début décembre si nous pourrons maintenir la cérémonie des vœux prévue le vendredi 14 janvier 2022 à la salle des fêtes. Les semaines qui viennent seront déterminantes.

C'est dans ce contexte bien particulier que je tiens malgré tout, avec mes collègues élus, à vous souhaiter une très bonne année 2022.

Alain GOUÉZIN

Maire délégué de Planguenoual

Directeur de la publication :

Philippe Hercouët

Crédit(s) photo(s) :

Mairie de Lamballe-Armor, Amicale cyclos, FCCP, Les Amis de la Cotentin, Ecole Louis Guilloux.

Impression : Imprigraph - Arradon

Diffusion : 1160 exemplaires

Distribution : Médiapost – Trégueux

AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désirent faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 8 janvier 2022** ou nous l'adresser par mail à l'adresse suivante :

planguenoual@lamballe-armor.bzh

Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.

DEPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
PLANGUENOUAL



« Ne regarde pas en arrière, les yeux pleins de regrets
Regarde plutôt en avant, les yeux pleins d'espoir »

L'espoir est important, car il peut rendre l'instant présent moins
difficile à supporter.

Si nous pensons que demain sera meilleur,
nous pouvons supporter les difficultés d'aujourd'hui.

Thích Nhat Hanh

INFOS MAIRIE

INFORMATION AUX HABITANTS DU SECTEUR DE PORT-MORVAN

Nous devons vous rencontrer avant la fin de l'année pour échanger sur les aménagements prévus mais cela n'a pu se faire.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous fixerons une date avant la fin janvier et vous en informerons par courrier.

Merci de votre compréhension.

RESTOS DU CŒUR

Certaines personnes rencontrent peut-être des difficultés pour se rendre aux Restos du cœur à Lamballe. Si tel est le cas, vous pouvez nous joindre au 06.89.57.69.84, nous vous aiderons à organiser votre déplacement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera **du 20 janvier au 26 février 2022**.

L'enquête de 2021 n'a exceptionnellement pas pu être organisée, en raison de la crise sanitaire. Ce recensement est très important. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats concernant les caractéristiques des habitants et logements : âge, diplômes, nombre de pièces... diffusés au mois de juin suivant.

Cette année, **617 adresses à recenser** ont été tirées au sort par l'INSEE, ce qui correspond à 731 logements. Ces adresses sont réparties entre Lamballe, Saint-Aaron, Maroué, La Poterie, Trégomar, Meslin, Planguenoual et Morieux. Pour réaliser cette mission, la commune a recruté des agents recenseurs. Au regard de la taille et la population de Lamballe-Armor, **quatre agents recenseurs réaliseront cette collecte : Dominique LE CORGUILLÉ, Isabelle RAULT, Loïc RAULT et Aude VETEL.**

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous remercions de bien vouloir répondre rapidement si vous êtes concernés. A cet effet, vous pouvez vous faire recenser par internet, vos codes confidentiels de connexion seront joints au courrier déposé dans la boîte-aux-lettres des personnes tirées au sort. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

ECOLE LOUIS GUILLOUX

Sortie culturelle au château de la Roche Jagu

Jeudi 2 décembre, les élèves des classes CE1/CE2 et CE2/CM1 de l'école publique Louis Guilloux étaient accueillis par un guide pour découvrir l'exposition POP UP « Les créatures fantastiques de Paul Rouillac ». Ils ont ensuite participé à un atelier et visité le château. Cette journée s'est terminée par une promenade dans le parc. En classe, ils peuvent découvrir et manipuler des livres POP UP, empruntés à la bibliothèque municipale de Lamballe-Armor.



INFOS ASSOCIATIONS

Les samedis 20 et 27 novembre, des bénévoles des Amis de la Cotentin se sont retrouvés, autour de leur Présidente, Madame Toulemonde, pour faire quelques plantations dans leur village au niveau des terrains de tennis.

Nous les remercions pour leur engagement et leur dévouement.



AMICALE LAIQUE

L'Assemblée Générale 2020-2021 s'est déroulée au Carré d'Ass le vendredi 3 décembre 2021. Après une deuxième année difficile liée aux contraintes sanitaires Covid, les 2 vide-greniers de l'été 2021 ont été annulés, au grand regret des exposants et des «chineurs» fidèles. Ces manifestations sont organisées pour aider l'école Louis Guilloux à financer ses activités et animations extrascolaires. Le président Dominique Guinement a remis à Mme Bouzid, directrice, un chèque de 500€. Le club photo a exposé en octobre 2020 au haras de Lamballe sur 3 samedis et dimanches, mais a été contraint d'annuler les autres dates préparées. Deux vide-greniers sont programmés : le premier le 14 juillet et le second le 14 août 2022. L'association fait appel à toute personne disponible (installation la veille, restauration, buvette) pour ces dates. Contacter Yveline Pestel au 02.90.03.25.38. Le Conseil d'Administration remercie tous les adhérents et bénévoles et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, en souhaitant retrouver une vie plus sereine. courriel al22400planguenoual@gmail.com ou tel : 02.96.32.84.84

AMICALE CYCLOS

Afin de faire suite à notre assemblée générale du 26/11/2021 à la salle polyvalente, il a été décidé de reprendre nos activités mises en sommeil en raison de la crise sanitaire. L'Amicale compte actuellement 28 licenciés dont 5 femmes et 13 adhérents. Toutes les nouvelles personnes désirant s'inscrire à notre Club pour participer à des sorties cyclotouristes le mercredi et le dimanche matin, (horaires et circuits sont affichés dans un panneau réservé à cet effet, dans la cour du Carré d'Ass), seront les bienvenues. Renseignements auprès du secrétaire (06.88.88.65.00) ou de la Présidente (06.70.58.84.36).

Reprise du vélo détente le vendredi à 14h30 place de l'Eglise. Les vélos à assistance électrique sont autorisés.
Responsable : B. Pelé.

Quelques dates à retenir si pas d'empêchement sanitaire.

- Le vendredi 21 janvier 2022 : galettes des rois à la salle polyvalente.
- Le lundi de Pâques, 18 avril 2022 : loto à la salle des fêtes.
- Le mercredi 4 mai 2022 : pique-nique à Trémargat.
- Le jeudi 26 mai 2022 (ascension) : traditionnel tour de la commune.
- Le dimanche 14 août 2022 : moules-frites à la salle des fêtes

Bonne année à tous.



A Planguenoual, les parents d'élèves de
l'école Sainte Anne vous mijotent une

Artiflette

1 part + 1 crème brûlée : 10 € **à emporter**
vin (rouge, blanc ou rosé) : 5€

**5 parts achetées = 1 bouteille de vin
offerte**



Sur place :
Dégustez notre
vin chaud !

A retirer samedi **22 janvier 2022** de 17h à 19h
à l'école Sainte Anne.

Réservation avant le 12/01/22 au 07 69 58 08 87.

USP RANDO

Randonnées de janvier 2022

Samedi 8 : Pléneuf-Val-André - La Ville Berneuf.

Samedi 15 : Pléneuf-Val-André- Circuit de la déferlante.

Samedi 22 : Hillion - La pointe des guettes.

Samedi 29 : Planguenoual. A l'issue, galette des rois à
17 h au Carré d'Ass.

COMITE FNACA

La galette des rois aura lieu le vendredi
7 janvier à 14h30 au Carré d'Ass.

Les adhérents, sympathisants adhérents, les
conjointes et conjoints y sont cordialement invités.
Sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires.



UFAC

La galette des rois aura lieu à la salle
polyvalente de jeudi 13 janvier à 15h.

Tous les adhérents et leurs conjoints y sont
cordialement invités.

Sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires.



LES AMIS DE LA COTENTIN

Un très grand MERCI

- À la municipalité pour ce magnifique sapin qui signe la fin de la deuxième tranche de travaux à la Cotentin et orne la place du Doué pour les fêtes de fin d'année.
- Aux donateurs qui sont passés au fournil le 5 décembre pour une collation au profit du Téléthon qui nous a permis de collecter 334,50 €.
- Aux habitants de la Cotentin qui ont offert des plantes de leur jardin et ont participé à la plantation pour fleurir notre village.

Si le contexte sanitaire le permet, nous partagerons la galette le 15 janvier prochain à 15h salle polyvalente



FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

Point de situation. A la date du 30 novembre 2021, le Football Club Côte de Penthievre Saint-Alban enregistre 291 licences, toutes catégories confondues (joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres), dont 233 licences joueurs pour 234 la saison écoulée et 253 pour la saison avant COVID 2019/2020. Ces 233 joueurs se répartissent comme suit : 3 équipes seniors engagées en championnat de D2, D3 et D4, 2 équipes U17/U16, l'une évolue en championnat de Ligue, niveau R2 et l'autre en championnat de district D1, 2 équipes U15/U14, engagées sur la 2ème phase, en championnat district D2 et D3, 2 équipes U13/U12, niveaux 2 et 4, district, 2 équipes U11/U10, niveaux 3 et 4 district, 4 équipes U9/U8 et 4 équipes U7/U7, qui disputent les plateaux école de football.

Les résultats à ce stade de la saison demeurent satisfaisants et encourageants :

Seniors : après des résultats honorables en coupe de France, de Bretagne et Ange Lemée, l'équipe 1 reste en coupe du département et occupe la 2ème place de son groupe en championnat D2, l'équipe 2, éliminée en challenge du district, occupe la 1ère place, en championnat D3, l'équipe 3, se classe 2ème en championnat D4. Les objectifs de montée pour les équipes 1 et 2 restent d'actualité.

Jeunes : l'équipe 1 U7/U16, toujours engagée en coupe de Bretagne, occupe la 5ème place de son groupe en championnat Ligue R2. L'équipe 2 connaît quelques difficultés mais se maintient en milieu de tableau D1. Les 2 équipes U15/U14, qui disposent du plus gros effectif jeunes du club avec 43 joueurs, caracolent en tête dans leur championnat D2/D3. L'équipe 1 des U13/U12, qualifiée pour la finale bassin de futsal et la finale secteur Festival Foot U13, enchaîne les bons résultats en championnat. L'équipe 2, en progrès constant, en fait de même. Quant aux autres équipes de l'école de football, après une remise à niveau, démontrent de réelles qualités prometteuses. Un excellent travail des éducateurs est à souligner.

Le FCCP a engagé Guillaume Allain dans le cadre d'un contrat service civique, d'une durée de 8 mois, avec prise d'effet le 1er octobre 2021. Il s'est vu confier le suivi des dossiers « label école de football » et « plan éducatif fédéral ». Il assure également une aide à l'encadrement des catégories jeunes U13 et U15 et au suivi administratif. Tous les membres du club formulent le souhait que cette saison sportive puisse aller, cette fois, à son terme et souhaitent aux lecteurs des Planguenouvelles, une excellente année 2022.



INFOS BIBLIOTHEQUE

Animation de janvier : « En forêt ».

Racontines : samedi 15 janvier à 11h, avec Fabienne et l'intervention de Michelle (musicothérapeute du conservatoire).

Café-lecture : le jeudi 13 janvier à 16h30



DECHETS - REDEVANCE INCITATIVE

Comment ça marche ?

À partir 1^{er} janvier, la redevance incitative sera effective sur toutes les communes de notre territoire pour encourager les bons gestes de recyclage, diminuer les déchets ménagers et pour répondre à la réglementation (Loi NOTRe). Elle sera calculée suivant le nombre de présentations de votre bac à ordures ménagères à la collecte et selon le nombre de personnes dans votre foyer.

Les principales questions...

Les poubelles sont-elles pesées ? : Non.

Une part variable est **calculée sur le nombre de présentations** à la collecte de votre bac à ordures ménagères.

Combien de levées incluses dans le forfait de base ? : 12 par an.

Au-delà, le foyer paiera chaque levée supplémentaire.

Le nombre de sorties de votre bac jaune est-il comptabilisé ? : Non.

L'objectif est bien d'encourager le tri et de réduire notre production de déchets ménagers.

Comment fonctionne la collecte ?

Le tri et les ordures ménagères sont collectés en alternance toutes les semaines, le même jour de la semaine par commune.

UNE SEMAINE
COLLECTE
DU TRI

UNE SEMAINE
COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES

Moins de collecte, comment éviter les odeurs ?

En utilisant des sacs solides et bien fermés, en plaçant votre bac à l'ombre l'été, vous réduirez le problème d'odeur. Pensez à composter les déchets biodégradables (épluchures, restes de repas, jus de coquillages, ...) pour limiter les désagréments.

À combien de passages en déchèteries ai-je droit dans l'année ?

Chaque abonnement donne droit à 12 passages en déchèterie. Une carte d'accès est obligatoire, celle-ci sera distribuée à chaque foyer qui n'en possède pas dans le courant de l'année 2022.

Dans quelles conditions je peux avoir accès aux colonnes d'apport volontaire avec contrôle d'accès et comment je peux obtenir un badge d'accès à ces colonnes ?

Plusieurs points d'apport volontaire pour la récupération des ordures ménagères ont été aménagés dans plusieurs communes (Lamballe-Armor, Pléneuf-Val-André, Erquy, Plurien, Moncontour, Quessoy, Jugon-les-Lacs). Les accès à ces points d'apport volontaire sont contrôlés par des badges. Le service déchets ménagers vous dotera d'un badge d'accès si vous ne pouvez pas techniquement accueillir un bac d'ordures ménagères au sein de votre propriété. Vous pouvez également obtenir un badge d'accès en plus de votre bac d'ordures ménagères mais l'utilisation de celui-ci est soumise à facturation.

Combien va me coûter la gestion de mes déchets en 2022 ?

La communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer a mis en place un simulateur sur son site internet pour que chacun puisse estimer sa redevance 2022 (accessible au lien suivant : www.lamballe-terre-mer.bzh > gestion des déchets > simuler ma redevance dechets

Commerçants et professionnels

Des mesures spécifiques sont proposées aux professionnels, plus d'infos sur : lamballe-terre-mer.bzh



Vous n'avez pas encore reçu votre nouveau BAC à ordures ménagères ?

Contactez le service Déchets Ménagers au
02 96 50 13 76 ou par mail à
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

QUELLE FACTURATION ?



UNE PART FIXE QUI RÉMUNÈRE LE SERVICE PUBLIC

- collectes individuelles et traitement des déchets ménagers...
- mise à disposition des bacs de collecte et des points d'apport volontaire (tri, ordures ménagères, verre, textile,...).
- collecte et traitement des déchets des déchèteries.



UNE PART VARIABLE INCITATIVE

- calculée sur le **nombre de présentation** à la collecte de votre bac à ordures ménagères au cours d'une année civile (ou le nombre de fois où vous déposez un sac d'ordures ménagères dans les points d'apport volontaire).

Le poids du bac n'est pas pris en compte.

La grille tarifaire des abonnements (en € net) pour l'année 2022
pour l'ensemble des foyers de Lamballe terre & mer :

ABONNEMENT	FORFAIT ANNUEL INCLUS DANS L'ABONNEMENT	TARIFICATION USAGERS COLLECTÉS EN C0,5	TARIFICATION USAGERS COLLECTÉS EN C1
Colonne d'apport volontaire	52 dépôts/12 accès en déchèteries	173,00 €	173,00 €
Bac 140 litres	12 levées/12 accès en déchèteries ou 5 levées/17 dépôts/12 accès en déchèteries*	159,00 €	236,00 €
Bac 240 litres		217,00 €	307,00 €
Bac 340 litres		274,00 €	379,00 €
Bac 750 litres		510,00 €	674,00 €

C0,5 = collecte ordures ménagères tous les 15 jours

C1 = collecte ordures ménagères toutes les semaines

* Uniquement pour les foyers des communes « station classée tourisme »

Les tarifs unitaires (en € net) pour l'année 2022 pour les particuliers de Lamballe Terre & Mer sont les suivants :

Tarif unitaire (au-delà de l'abonnement)	En € net
Colonne d'apport volontaire	1,02 €/accès
Bac 140 litres	2,38 €/levée
Bac 240 litres	4,08 €/levée
Bac 340 litres	5,78 €/levée
Bac 750 litres	12,75 €/levée
Passage en déchèterie	8,00 €/passage
Tonne de déchets déposés en déchèterie	40,00 €/tonne

PORTRAIT

UN TALENT POUR TRESSER L'OSIER

Jean AUBRY ne pêche plus depuis de nombreuses années en raison de son âge, mais il peut nous raconter une grande partie de son histoire et de celle de sa famille à travers la pêche à pied où tous ont excellé à ramasser crevettes et petits lieux dans les mares à marée descendante, avec toutes les figures locales qui s'adonnaient à cette activité.

C'est surtout au début de sa retraite, à la fin des années 90, que Jean AUBRY s'est passionné pour toutes les formes de pêche : celle qu'il pratiquait avec son épouse Joëlle (ils partaient ensemble de nuit à Beliard relever leurs lignes de fond), celle à la ligne sur Roemel ou sur les Ermeleux qu'il rejoignait avec un petit canot pneumatique gonflable.

Les nuits de nouvelle lune, mais pas celles de pleine lune, sont les meilleures pour ramasser les crevettes, les crabes qui sortent et les poissons qui nagent dans les mares. Chez Jean, les pêches sont toutes mémorisées dans des carnets bien tenus qui pourraient témoigner de l'évolution de la faune marine au fil des ans.

Mais qui dit pêche dit bien sûr équipements, outils et hottes.

Jean a observé ces dernières et en bon dessinateur professionnel s'est amusé à faire comme il dit, quelques « crobars » puis il s'est lancé dans la réalisation de paniers et de hottes de tous formats pour les petits et les grands, pour les crevettes et même... pour les cerises. L'osier poussait dans le jardin depuis 1975 mais il convient de le discipliner pour l'utiliser au mieux : une coupe annuelle, une conservation dans l'eau l'hiver, de décembre à février et seules les petites tiges sont prélevées, longues de 1,50m à 3m, bien droites et sans ramification pour le tressage. L'armature nécessite du bois et les meilleurs sont l'orme ou le tamaris. Celui-ci est cintré sur des planches entre des clous, un peu de rotin, importé d'Indonésie, reste nécessaire pour les gabarits et quand tout cela est prêt, le bâtisseur se met au travail. A ce jour l'atelier a produit une cinquantaine d'objets uniques, bien travaillés qui serviront aux générations futures qui partiront chercher les crevettes dans les anciennes écluses des pêcheries aménagées au XVIIIème siècle et progressivement délaissées et totalement abandonnées au début du XXème. L'histoire est aussi une autre passion de Jean AUBRY : il a beaucoup travaillé sur les vestiges encore visibles pour certains dans les estrans, mais aussi sur les rouets pour toronner les lignes de pêche et tant d'autres choses.

Curieux, observateur, astucieux et en constante recherche pour comprendre et construire, Jean se repose actuellement après quelques ennuis de santé mais nous lui souhaitons de vite se rétablir et de continuer à nous étonner de toutes ses belles réalisations.



URBANISME

Déclarations préalables

M. JOLY	701, L'Etochet	Construction d'un atelier
M. VALERY	709, impasse des Forges	Modifications fenêtres de toit
M. CHAPEY	18, rue des Coquelicots	Extension d'une habitation

Permis de construire

ALS LOISIRS	15C, rue des Ponts Neufs	Maison individuelle
M. MANTION	2, impasse Fontaine St Paër	Maison individuelle
M. Mme GAUSSON	703, rue de Lamballe	Maison individuelle
M. Mme HIDRIO	23, rue des Bassières	Extension de l'habitation, création d'un auvent, agrandissement d'une terrasse, mur de clôture
M. Mme WALAS	722, rue des Bois	Construction d'une extension et remontée d'une allège.

ETAT CIVIL

Naissances

Le 12 novembre 2021	Loeïz MENIER LE BRETON
Le 28 novembre 2021	Adèle LONCLE

Décès

Le 11 novembre 2021	Madame Bernadette BRIENS
Le 21 novembre 2021	Monsieur Ernest RAULT
Le 26 novembre 2021	Monsieur André TALBOURDET

PETITES ANNONCES

- A louer dans petit collectif au 2ème étage sans ascenseur, appartement T2, 35 m2 composé d'une pièce de vie (salle à manger, séjour, coin cuisine), une chambre avec salle d'eau et WC.
- Recherche maison en location, avec 3 chambres, sur Planguenoual, Saint Alban ou Pléneuf. Nous comptons sur vous pour faire passer le message à votre entourage. Contactez-nous au 06.20.90.44.14
- Correctrice et rédactrice expérimentée, je corrige et reformule tous vos écrits : professionnels ou personnels (courriers, rapports, mémoires, textes littéraires, ...). À partir de 60 cts la page, je révise orthographe, typographie, syntaxe et style. Renseignements : contact@penthievre-intendance.fr
- Nouveau à Planguenoual :

